



Le SKI CLUB LA SEYNE SUR MER et l'ESF de Vars organisent le

56e GRAND PRIX de la ville de LA SEYNE SUR MER LE DIMANCHE 28 JANVIER 2018

REGLEMENT

Le règlement appliqué est celui de la Coupe de Bronze du Comité de Ski Alpes Provence
(disponible sur : <http://citacrap.com/calendrier-2018/>)

Art. 1 - Epreuves

Slalom géant en 2 manches pour les catégories U8, U10, U12
Slalom géant en 2 manches pour les catégories à partir de U14

Ces épreuves comptent pour le classement
de la Coupe de Bronze du Comité de Ski Alpes Provence
du Championnat Départemental du Var

Art 2 - Engagements

Les engagements devront arriver avant le mercredi 24 janvier minuit, sous le format homologué avec le logiciel FFSSKI. Ils seront envoyés par email avec accusé de réception à serge.maurandi@wanadoo.fr - copie à skiclublaseyne@gmail.com

Aucun engagement ne sera pris par téléphone.

Afin de faire fonctionner leurs juges, **chaque club inscrira sur ses listes d'engagement le nom et prénom des contrôleurs volontaires.**

Nous remercions par avance les clubs qui fournissent des contrôleurs de porte sans lesquels la course ne peut se dérouler. Indiquer le nombre de forfaits nécessaires sur les listes.

Art 3 - Quotas de coureurs

Les quotas appliqués sont ceux du règlement de la Coupe de Bronze du Comité de Ski Alpes Provence. Si le nombre maximum de coureurs autorisé par le règlement n'était pas atteint, l'organisateur se réserve le droit d'inviter des coureurs supplémentaires.

L'organisation s'engage à informer les clubs ayant des coureurs engagés non retenus au moins 48h avant le jour de la course.

Art 4 - Listes de départ et forfaits

Le tirage au sort des dossards se déroulera à l'ESF à 9h le samedi précédent la course.

La remise des dossards et des listes de départ se fera au restaurant La Marmotte de Vars le dimanche à partir de 8h contre 12€ par coureur inscrit. Le forfait s'élève à 23.30€. Il donne accès à toutes les pistes.

Règlement des engagements et forfaits par chèque uniquement à l'ordre du Ski Club La Seyne sur mer

La totalité des engagements est due.

En cas d'annulation, d'absence ou de désistement, aucun remboursement ne sera effectué.

Art 5 - Horaires et ordre départ sauf modification décidée par le comité d'organisation :

Le premier départ aura lieu à 10h. Reconnaissance de la 1ère manche 9h à 9h 45

Ordre des courses :

Course en 2 manches U8/U10/U12 filles puis garçons } en même temps si possible
Course en 2 manches U14 et plus filles puis garçons }
Les coureurs qui ne sont pas classés à la 1ère manche peuvent participer à la 2ème manche

Art 6 - Dénivelés

Les dénivelés sont ceux du règlement de la Coupe de Bronze.

Art 7- Réclamations

Toute réclamation ne sera prise en compte que dans les 15 minutes qui suivent l'affichage de chaque manche et qu'après versement d'une somme de 30€, remboursée si la réclamation est justifiée.

Art 8 - Remise des prix

Elle aura lieu devant l'ESF à 15h 30. L'horaire pourra être modifié en fonction de l'heure de la fin de la course.

Art 9 - Restitution des dossards

Les dossards doivent être restitués dans l'aire d'arrivée.

Tout dossard non restitué sera facturé 50 € au club d'appartenance du coureur.

Art 10 - Dispositions particulières

Elles sont celles du règlement de la Coupe de Bronze, notamment :

Le port d'une coque de protection dorsale norme "CE" est obligatoire pour les catégories U12 et + agés, et fortement recommandé pour les U8 et U10 à condition qu'elles soient adaptées à la taille du coureur. Le port des protections est obligatoire aussi bien lors des entraînements que des compétitions.

Art 11 - Acceptation du règlement

Du fait de son engagement, le club et les coureurs acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que celui de la FFS. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident durant les reconnaissances ou de la course, lié au non-respect des règles du R.I.S.

Art 12 - Récompenses

Elles seront celles du règlement de la Coupe de Bronze :

Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U8
Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U10
Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U12
Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U14
Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U16
Coupes aux 3 premiers et médailles aux 4e et 5e filles et garçons U18 et plus

Classement Varois

Coupes aux 1er, médailles aux 2e et 3e filles et garçons des catégories ci-dessus.

Tout coureur absent à la proclamation des résultats ne recevra pas sa récompense.



*Carrosserie Vignelongue
La Seyne sur mer*

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



Avec la participation de :

La Ville de La Seyne sur Mer
Le Comité Départemental de ski du Var
Le Crédit Mutuel
Le Comité de Ski Alpes Provence
Le Journal local Var Matin
Le Conseil Départemental

